



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 99625

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'ardente nécessité de programmer le financement des travaux d'agrandissement, de modernisation et d'humanisation de la maison de retraite publique de Derval. Il s'agit d'un dossier prioritaire, au regard de la situation de l'établissement et de la nécessité de financer des lits de cure médicalisée tenant compte de l'état de dépendance et de vulnérabilité des pensionnaires. Il s'agit là d'une ardente exigence d'humanité tant pour les pensionnaires que pour leur entourage et, au premier rang, le personnel de l'établissement qui fait preuve d'un dévouement exemplaire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99625

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 2011, page 1162

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)